

Les leçons de Brehan*

Rapportée à l'établissement de centres typographiques dans des régions qui paraissent mieux pourvues, l'apparition du livre imprimé en Bretagne peut paraître précoce; elle n'en survient pas moins alors qu'une Europe typographique s'est déjà mise en place et a organisé ses marchés. Après des débuts à Mayence vers 1445-50, l'« admirable invention » se diffuse très vite à l'extérieur. Dès 1465, s'imprime un premier livre hors des frontières allemandes. Avant 1471, des ateliers fonctionnent dans une quinzaine de villes qui toutes, à l'exception de Paris, sont situées sur une ligne ou à l'est d'une ligne Cologne-Rome. Entre 1470 et 1480, il se crée une centaine de centres, de fort inégale importance. Parmi eux, pour la France de l'Ouest: Caen, Angers, Poitiers et Toulouse. Une presse à Chablis mais rien à Dijon, Reims, Nancy! Les années 1481-1490 voient la densification du réseau initial, sur un axe Cologne-Capoue et, la chose nous importe, la naissance d'ateliers tout au long de la façade atlantique et sur les rivages de la mer du Nord. C'est là sans doute la conséquence de la migration des grands courants économiques vers le Nord, par suite de la décadence de la Méditerranée, menacée par l'avance turque dans la partie orientale du bassin et en passe d'être concurrencée par les conséquences des grandes découvertes. Pendant cette période apparaissent les centres, du nord au sud, de Leyde (et ses environs), de Bois-le-Duc, Anvers, Gand, Abbeville, Rouen, Tréguier et Lisbonne, qui tous disposent d'un accès direct ou commode à la mer.

La diversité de ces implantations ne doit toutefois pas dissimuler l'extrême inégalité des poids économiques. D'une part la moitié des livres imprimés au XV^e siècle, l'a été au cours de la dernière décennie; d'autre part, de 1450 à 1500, l'Italie et l'Allemagne ont réalisé près de 70% de la production, ce qui dit assez leur vocation à l'exportation. 40% des incunables proviennent d'Italie, 15% seulement de la France. Si l'on évalue à 27 000 le nombre d'éditions mises au jour au XV^e siècle, la France n'en donne que quatre mille. Et déjà dans notre pays se fait sentir l'effet de

* Les pages qui suivent sont tirées d'un ouvrage en cours d'achèvement sur *Le Livre en Bretagne XV^e-XVIII^e siècle*; elles reprennent la substance d'une conférence prononcée à l'invitation du Docteur Saulnier en la Mairie de Brehan lors des fêtes du IV^e centenaire de l'introduction de l'imprimerie en Bretagne.

la centralisation. Tandis qu'en Italie, le tandem Rome-Venise ne publie que 42 % du total; chez nous Paris et Lyon (où Paris pèse deux fois et demi plus lourd que Lyon) signent 82 %.

Quand on saura que les textes religieux représentent 45 %, les ouvrages littéraires, de 30 à 35 %, les « sciences et arts », 10 %, comme le droit, que cette masse représente à la fin du siècle 15 à 20 millions de volumes diffusés dans une Europe largement analphabète, on aura sous les yeux la toile de fond sur laquelle s'inscrit l'apparition de l'imprimerie bretonne à Bréhan, à la fin de 1484.

*
**

Fondé sur des données connues de tous, le tableau qui précède dicte à l'enquêteur quelque prudence et l'incite à réfléchir sur sa démarche. Il nous rappelle — on n'insistera jamais assez sur cette précaution s'agissant d'impressions provinciales — que lieux d'impression et lieux de consommation ne se confondent pas. Les livres sont des marchandises appelées à circuler. Nantes, qui n'hésitera pas à commander une impression à Venise en sait quelque chose. La production locale complète les importations pour répondre à un besoin particulier; elle ne part pas à la conquête de marchés extérieurs, sauf cas particuliers comme les impressions nantaises en langue portugaise au XVII^e siècle ou encore, dans les dernières années du XVI^e siècle, les impressions en langue anglaise réalisées à Rouen dans le dessein d'aider au maintien du catholicisme en Grande-Bretagne. De ce fait on se gardera d'attacher plus d'importance qu'elle n'en a eu, à l'édition régionale. A l'heure de la Contre-Réforme, c'est-à-dire aux XVII^e et XVIII^e siècles, on n'imprime plus guère en Bretagne que des livres édifiants. Or le témoignage des inventaires ne laisse aucun doute sur la curiosité intellectuelle des habitants qui achètent des volumes venus d'ailleurs. De là, la nécessité, au vrai fort incommode, d'équilibrer le témoignage typographique par l'examen de la librairie et de ses réseaux de diffusion. C'est là la face inconnue de la *Gallia typographica*, celle qui a laissé indifférents trop d'historiens du XIX^e siècle, plus soucieux d'attribuer je ne sais quelle antériorité au moindre bourg (non sans exagérer la portée réelle de l'événement), que d'écrire la geste culturelle de la région qu'ils prétendaient servir. Il est vrai que leur maladresse ne va pas sans quelque excuse. Du moindre typographe, en dépit des lacunes de la documentation conservée, nous connaissons à l'ordinaire l'adresse et bien souvent les dates. Il n'en va pas de même pour les libraires. Encore ceux qui sont établis longuement dans un même lieu finissent-ils par nous être connus, grâce à des documents divers. Mais les itinérants, ceux qui suivent les foires, font à l'occasion commerce de livres et se contentent le reste du temps de débiter des aiguilles, voire du vin? Et les colporteurs, silhouettes floues mais nombreuses qui hantent les campagnes, les écarts, convoyant

aux limites de la civilisation les brochures les plus modestes, les seules à venir à la connaissance de la paysannerie? Sans doute à la fin du XVII^e siècle et à l'aube du siècle suivant le voile se déchire-t-il un peu : de vastes enquêtes sont conservées qui permettent d'aller assez loin dans l'investigation. Mais auparavant? On se gardera de déduire du silence de la documentation, l'inexistence de pareils circuits, vieux comme le livre imprimé et parfois plus anciens encore car le livre manuscrit, à une plus modeste échelle et pour la seule clientèle privilégiée des nobles et des clercs, connaissait ses réseaux de commercialisation.

A sa manière d'apparence singulière, l'apparition du livre à Bréhan marque bien les ambiguïtés d'un phénomène que les contemporains ont compris autrement que nous et dont ils ont entendu se servir selon des voies qui doivent nous paraître étranges. Premier caractère, et nous verrons qu'il définit exactement la préoccupation de Rohan, l'imprimé n'est pas perçu comme voué à changer les choses. Johannes Trithemius exhorte les moines à ne pas cesser de copier, sous prétexte que l'imprimerie vient d'être inventée : confondant les effets et les causes, il se montre persuadé que le parchemin des manuscrits durera plus longtemps que le papier, support le plus fréquent des impressions. En revanche chacun s'accorde à voir dans l'art nouveau une commodité diligente. Dans une préface de 1475 aux *Moralia* de Grégoire le Grand, on souligne que, «grâce à l'impression typographique la transcription des textes est devenue des plus faciles. Ainsi trois hommes travaillant pendant trois mois ont pu imprimer 300 exemplaires, ce à quoi une vie entière n'aurait pu suffire s'ils avaient écrit avec la plume ou le calame».

L'«admirable invention» provoque une hymne à l'amour de Dieu qui, dans son souci d'éclairer les hommes, leur a communiqué ce nouveau *medium*. Le Nantais Pierre Boaistuau saura donner dans son *Bref Discours de l'Excellence de l'homme*, variation sur le thème de la *dignitas hominis*, à ce qui est vite devenu un lieu commun, sa forme la plus achevée : «Entre tous les trophées de générosité de nos majeurs et ancêtres, je ne trouve rien qui se puisse égaler à l'admirable invention, utilité et dignité de l'Imprimerie, laquelle surmonte tout ce que l'antiquité a peu concevoir et imaginer d'excellent, attendu qu'elle conserve et garde tout les conceptions de nos aïeux. C'est la trésorerie qui immortalise les monuments de nos esprits et éternise de siècle en siècle, et quasi enfante et produit en lumière les fruits de nos labeurs.» Cicéron n'usait pas d'autres mots pour louer l'Histoire. Apte d'abord à servir le passé, cette invention n'est pas une étape qui supposerait une anachronique marche vers le progrès. Sa technique, Boaistuau le dit en termes clairs, n'est pas amendable par l'expérience ou en fonction des besoins : «Et combien qu'on puisse adjouster quelque chose à tous autres arts et inventions humaines, ceste cy seule a fait son entrée avec tel heur et perfection en ce monde, qu'on n'y peust adjouster

ou diminuer quelque chose qui ne la rende defectueuse et diforme.» Près d'un siècle après son avènement, l'opinion paraît encore stupéfaite devant les possibilités offertes: «Ses effectz sont si miraculeux et executez avec telle celerité et diligence, qu'un homme seul en un jour naturel formera plus de caracteres, que le plus prompt escrivain pourra escrire de la plume en deux ans».

Conserver, amplifier, multiplier, la nouvelle invention n'en finit pas de prolonger le passé proche ou lointain. Attitude si apparente et, aux yeux du futur, si singulière, qu'on a longtemps conclu que le livre, selon l'expression heureuse de Dupront, retardait. Des analyses récentes, plus fines, montrent que le livre — c'est le titre de l'ouvrage très neuf d'E. Eisenstein — est aussi un agent de changement, que la stéréotypie des caractères, l'habitude des marges régulières de l'imprimé, ont modifié en profondeur le processus de lecture et à terme, exercé une influence sur la production même des textes. Mais on ne l'a pas su, on ne l'a pas vu, aussitôt. Et l'on a confié aux ateliers les charges mêmes qui étaient, quelques années plus tôt, celles des *scriptoria*. Ici encore Brehan résume, à ses particularités près, toute son époque.

*

**

Rien ne semblait destiner le bourg modeste de Brehant-Loudéac à devenir un jour le lieu d'implantation du premier atelier breton d'imprimerie. Il a suffi là, comme ailleurs au même instant, d'une volonté, celle de Jehan de Rohan, obscur seigneur du Gué-de-L'Isle rencontrant l'aubaine sous les traits de Robin Fouquet et Jean Crès, typographes ou sans doute, parmi d'autres compétences, typographes car les tenir pour des professionnels spécialisés est sans doute une extrapolation trop moderne. Ne retrouvera-t-on pas le dernier nommé, employé en 1498 par Pierre de Rohan pour effectuer dans son château de Quintin, des travaux de tuyauterie? Et n'est-ce pas trop vite dit que de voir dans ce nouvel emploi une déchéance? Il traduit une polyvalence et souligne le caractère provisoire et, en quelque sorte, occasionnel de l'exercice typographique. Du XVI^e et XVIII^e siècle, époque où la documentation est plus riche, les exemples abondent d'une pareille souplesse d'emploi.

On ne sait donc rien ou presque — mais c'est merveille — de ces hommes-là, sinon ce que nous apprennent de leur goût et de leur habileté, douze impressions, de plus en plus ambitieuses, réalisées en dix-mois. Mais il leur fallait un matériel. Le moyen matériel d'exercer un talent qu'ils ignoraient peut-être. D'où le tenaient-ils? S'en inquiéter suppose que nous reprenions l'histoire plus haut, aux temps des commencements.

*

**

Dès les premiers moments de la typographie, de relations sont attestées entre la Bretagne et le nord de l'Europe. C'est à leur lumière que s'éclaire, par exemple, la carrière de Jean Brito, originaire de Pipriac et qui vécut tout d'abord à Tournai, exerçant la profession de «maître d'écriture» c'est-à-dire de calligraphe et peut-être d'enlumineur. Si personne ne soutient plus aujourd'hui sérieusement que Brito ait pu devancer Gutenberg, il reste édifiant de le suivre dans sa quête du succès. Citoyen de Bruges en 1455, il acquittera de 1454 à 1453 sa cotisation à la guilde de Saint-Jean. C'est vers 1484, au moment même où Fouquet et Crés entament leur travail, qu'il dut mourir.

Sa production n'est connue que par des épaves : *La défense de Monseigneur le Duc et Madame la Duchesse d'Autriche et de Bourgogne*, qui a probablement paru entre la fin d'août 1477 et la fin d'avril 1478, in-4° de 40 feuillets, dont un seul exemplaire est connu; deux éditions d'un livre scolaire et moralisateur, les *Disticha Catonis*, qui s'imprimeront partout en Europe pendant plusieurs siècles et que Brito nous a donnés d'une part en latin et flamand, et de l'autre en latin et français; un *Doctrinal* de Jan Gerson; les trois *Martins* de Jacob van Maerlant; l'*Eglogue* de Théodulfe — qui appartient à la Renaissance carolingienne en latin et français, et enfin un opuscule en flamand perdu mais postérieur à 1488. Bien que la plupart de ces titres ne soient pas datés, ils ne sont sans doute pas éloignés dans le temps; de toutes les façons, le recours aux réclames et aux signatures interdit de remonter au-delà des années 1470 qui voient l'apparition de ce procédé commode. On sait par ailleurs qu'en 1475 et 1476, Brito imprimait des images sur papier.

Il use de deux polices, une bâtarde et une lettre de somme; ses caractères lui ont sans doute été fournis par Veldener de qui on reconnaît le poinçon. Brito a appris tout seul l'art de l'imprimerie. Il a donc résolu à sa manière les problèmes que posaient cette technique adolescente mais il est ridicule de le créditer d'une invention depuis longtemps connue. L'expression «jeter au moule», lue sur un registre et sur laquelle on s'est longtemps témérairement fondé, ne signifie pas ce que l'on a cru, il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir le dictionnaire de Godefroy.

En revanche les données de la carrière de Brito aident à éclairer les circonstances de l'établissement d'une presse en Bretagne. Au début du dernier tiers du XV^e siècle, typographes et machines à imprimer sont volontiers gyrovagues. Dans les cas rares pour lesquels nous disposons d'une documentation nourrie, on est frappé par la fièvre itinérante qui paraît les posséder. Arrêtons-nous à l'exemple de Petrus Meltinger, prototypographe de Besançon (1487), Dôle (1490), Dijon (1491). Chaque fois il se borne à produire le missel local et puis s'en va. La chose est vraie aussi pour Michael Wensler qui édite le *Bréviaire* de Cluny (1491) ou le

Diurnal de Mâcon (1493). Ainsi s'explique le fait que des villes comme Chartres aient connu l'imprimerie dès 1482 et l'aient ensuite perdue jusqu'en 1526. En vérité la durée de l'implantation est liée non à ses effets mais à ses causes; en d'autres termes, l'imprimerie ne crée pas un marché local de qui on attendrait un développement commercial qui lui permettrait d'asseoir son établissement; elle répond à une initiative et s'efface lorsque le contrat ponctuel a été rempli, lorsque la volonté du commenditaire en décide. On voudra bien prendre en compte ce caractère propre aux premiers temps de l'imprimé afin de ne pas bâtir de romans sur le jeu de cache-cache auquel paraissent se livrer les premiers typographes. D'autant plus qu'un autre facteur a tôt fait de fortifier cette tendance à l'établissement éphémère, savoir l'envoi dans les provinces par de grands typographes parisiens, d'agents chargés de réaliser sur place une production ponctuelle à laquelle est de la sorte évitée l'inconvénient du transport.

*

**

A ces traits généraux, Bréhan ajoute des circonstances particulières, qui toutefois ne sont pas uniques. Ici l'établissement de l'imprimerie suppose une rencontre entre la volonté d'un homme, mécène potentiel et d'une presse servie par des ouvriers qualifiés. De Jean de Rohan nous ne savons rien ou presque. Ou plutôt la nature des titres qu'il a voulu se charge de nous révéler sur lui le plus précieux pour notre propos. Disposait-il, avant même l'arrivée de Fouquet et de son acolyte, d'une bibliothèque? De manuscrits? Des indices très forts, on le verra, inclinent à la penser. Le XV^e siècle voit la diffusion très large, dans des couches socio-culturelles qui jusqu'alors n'en possédait pas, ou guère, de manuscrits, proposés par des marchands qui offrent parfois des collections. Les inventaires montrent que certains «éditeurs» tenaient en stock jusqu'à douze exemplaires manuscrits d'un même ouvrage, sous réserve qu'il soit de vente facile, entendons par là qu'il appartienne à la littérature pédagogique ou à la piété rudimentaire. Textes courts, voués au plus grand nombre. De plus, dans l'instant, l'imprimé ne rend pas caduque cette production qui mettra longtemps à disparaître. En plein XVI^e siècle, on copiera encore, par goût ou afin de pallier les insuffisances de la distribution, des livres imprimés.

Mais Rohan a tout aussi bien pu acquérir des imprimés. On sait, grâce à un document nantais bien connu, daté de 1480, que la Basse-Bretagne était «couverte» par un courtier, Guillaume de l'Espine, qui s'était chargé de «vendre et adenerer (= vendre contre deniers comptant)» les livres (dont nous ne savons si ils étaient imprimés ou manuscrits mais le plus probable est que les deux sortes devaient se rencontrer dans les «fardeaux») que Touzé lui fournissait.

Quoi qu'il en soit de la richesse et de la composition de la « librairie » de Rohan, elle ne différerait pas de celles que B. Guénée a étudiées sur une large échelle, pour les membres de sa classe sociale. Comment peut-on l'affirmer, demandera-t-on ? Le fait se déduit des titres qu'imprimeront, sous son contrôle et pour son usage, les deux typographes qu'il a embauchés pour quelques mois. Feuilletons donc, dans l'ordre de leur publication, les livres préférés de ce seigneur breton.

*

**

La série s'ouvre par le *Trepasement Notre Dame*, achevé d'imprimer en décembre 1484. La pièce, qui compte sept feuillets non chiffrés, n'occupe qu'un seul cahier. Elle est formée de 335 octosyllabes et est donnée par son auteur anonyme comme la traduction d'un récit attribué à Joseph d'Arimathie. Autour de la Vierge arrivent des anges et des apôtres venus l'assister, selon le vœu qu'elle avait formulé à son fils, en ses derniers moments. A l'heure de s'envoler, elle laisse tomber vers Thomas, qui réclame son aide, une ceinture qu'il conservera en souvenir d'elle. On connaît encore une autre édition incunabile de cette œuvre, celle qui fut donnée, on ne sait quand précisément, par le libraire parisien Gaspard Philippe.

Moins d'un mois sépare les *Loys des trespassez* et le *Pelerinaige maïstre Jehande de Mung du Trepasement*. Il est vrai que la nouvelle double impression de janvier 1485 (1484 a.s.), ressortit, comme le précédente, à la poésie dévote. Nous sommes encore dans une littérature qui inspire la crainte de la mort et qui saura retenir un Jean Molinet, non sans que la rhétoriqueur édulcore quelque peu la peur du macabre qui la nourrissait.

Deux semaines plus tard exactement la *Patience de Griseldis*, œuvre d'un peu plus longue haleine (elle occupe à elle seule deux cahiers), sort des presses. Auprès des productions précédentes, c'est une récréation, une incursion dans le domaine de la littérature narrative qui instruit tout en amusant. Depuis le XIV^e siècle cette histoire qui formait à l'origine la dernière nouvelle du *Décameron* (X, 10) connaît un immense succès au travers de l'Europe entière. Pétrarque l'avait traduite d'italien en latin, en 1374. Il en fut donné deux versions françaises en prose, une en vers et même une adaptation pour la scène. De très nombreux manuscrits renferment la *Patience de Griseldis*. Fait troublant et qui fortifie l'hypothèse émise plus haut, plusieurs d'entre eux font place auprès d'elle à d'autres titres imprimés à Bréhan. C'est le cas pour le ms. 417 de la B.M. de Valenciennes où elle se trouve en compagnie du *Bréviaire des nobles*, d'un manuscrit de la Bibliothèque vaticane (fonds de la reine Christine, Reg.

1514) qui contient la traduction française du *Secretum secretorum*; du ms.fr. 12459 de la Bibliothèque nationale où se lit le *Testament maistre Jehan de Meung* déjà cité. Mais cette fois encore le modèle exact de Foucquet et Crès nous échappe. Le manuscrit qu'il suivent appartient à la classe venue de la deuxième traduction française mais le prologue qui se lit au feuillet 2^o est inconnu à la tradition manuscrite :

« Tres noble mirouer de vertu, de patience, d'obedience, de vraye humilité et de constance, ouquel se doibvent mirer toutes dames mariees voulans et desirans faire leur devoir en mariage... pour avoir l'amour de Dieu et de leur maris... et la louange et l'onneur de tout le monde comme elles les doibvent faire, en prenant exemple à la tres noble dame Grisilidis, jadis marquise de Saluces, qui eut toutes les vertus dessusdictes. »

Doit-on attribuer à Jehan de Rohan cette interpolation ? La chose est d'autant moins improbable que notre gentilhomme fait cette fois œuvre de pionnier : on ne connaît en effet pas d'impression plus ancienne de cet texte appelé, par la grâce des presses du colportage, à connaître pendant plusieurs siècles des centaines de réimpressions.

C'est encore un ouvrage à succès que le *Bréviaire des Nobles*, imprimé au cours de la semaine suivante. Composé vers 1425 par Alain-Chartier, il équilibrait dans l'esprit de son auteur les sévères critiques contre la Cour et les Grands émises dans le *Curial*, dans l'esprit d'une tradition sévère familière aux humanistes italiens et à laquelle Aeneas Sylvius Piccolomini donnait au même instant un regain de faveur. Le *Bréviaire des Nobles* exalte les qualités de cette classe, en termes allégoriques et poétiques. Le Noble ne doit pas persécuter ceux qui dépendent de lui ; il a pour responsabilité de veiller sur le sort des pauvres et des faibles ; il doit tenir sa parole, être loyal à son seigneur comme à ses sujets. Au total le portrait assez conventionnel, brossé par un étranger, laisse passer une pitié émouvante pour le peuple. Il plut.

Deux jours plus tard l'impression de l'*Oraison de Pierre de Nesson* est achevée (27 janvier 1485 n.s.). Sous forme manuscrite, l'ouvrage avait déjà connu un vif succès (dix manuscrits à la B.N., un à Sainte-Geneviève, à l' Arsenal, à Nantes, etc.). En 1486, il sera imprimé à Lyon, orné d'une gravure, dans l'atelier de la «complainte de l'âme damnée»; en 1497, à Paris, chez Guy Marchant, puis à Genève chez Jean Belot en 1497, enfin au début du XVI^e siècle, chez la veuve Jehan Trepperel et Jean Jehannot. Mais le mérite de l'original imprimé revient à Bréhan. La fraîcheur des vers avait-elle su séduire Rohan ? Que l'on en juge :

« Ma douce nourrisse pucelle
 Qui de vostre tendre mamelle
 Vostre createur alaitastes
 Et qui vostre pere enffantastes
 Ma dame ma loyalle amye
 Combien que j'en soye mye
 Digne d'estre en vostre service »

acceptez-moi demande Nesson. Nous pouvons ici affirmer que Foucquet suit l'un des plus anciens manuscrits de l'œuvre où l'on dit :

« Seul dieu regnant en trinite
 A ceulx qui liront ce dicte
 Ung dieu regnant en troys personnes
 A tous les nessonns et nessonnes »

Le mauvais goût du dernier vers conduisit à sa correction en :

A nous tous qui au siècle sommes »

Si le *Songe de la pucelle*, sixième impression de Brehan, datée elle aussi de janvier 1485 n.s., dont on ne connaît cette fois encore que des éditions postérieures, ne nous apprend rien de neuf, il n'en va pas de même pour le *Miroir d'or de l'âme pécheresse*, qui comprend cette fois 58 feuillets non chiffrés et sept cahiers. C'est le premier ouvrage important sorti de nos presses. La Borderie n'était pas éloigné « de l'attribuer par conjecture à Olivier Maillard » ou de quelqu'un de son école. Honorable piété mais qui tombe à faux. Car nous sommes en présence d'une traduction du *Speculum animae peccatricis*, souvent donné à tort à Denys le Chartreux dès le XVI^e siècle, mais qui forme en fait le livre IV des *Specula omnis status humanae vitae* de Jacobus de Gruytruede, c'est-à-dire qu'il revient non à la prédication bretonne mais à la spiritualité flamande. Sous sa forme latine, et avec un titre légèrement différent, le texte avait été imprimé plusieurs fois à Paris au cours des années précédentes (1479, 1480 et 1482) et une fois à Louvain (1483). Quant à la traduction française, elle poursuivra une longue carrière puisque nous la voyons réimprimée à Paris dans la deuxième moitié du XVI^e siècle chez l'éditeur populaire Nicolas Bonfons.

« Ce present livre est apelle le mirouer dor de lame pecheresse lequel a este translate a paris de latin en francoys et apres la translation veu et corrige au long de plusieurs clerks maistres et docteurs en theologie ». Rohan ou ses hommes ont donc disposé de la traduction qui avait été effectuée ailleurs. Était-elle encore manuscrite ou déjà imprimée dans une édition aujourd'hui perdue ? Nous l'ignorons. Le fait est que l'énorme diffusion d'une œuvre née de la contamination du *De modo orandi* d'Hugues de Saint-Victor, du *Liber conscientiae* de saint Bernard et du *De*

Spiritu et anima du pseudo-Augustin, et qui se trouvait de ce fait avoir plus d'un lien avec la littérature ascétique tout en rejoignant la déploration de la *miseria hominis* («De la vilité et misère de l'homme», ch. 1), où s'illustrera plus tard le Nantais Pierre Boaistuau, n'est pas de nature à aider dans l'enquête. Contentons-nous de constater une nouvelle fois que Rohan est à l'écoute de son temps, sensible à ses ferveurs comme à ses angoisses.

En dépit de son titre, la *Vie de Jesus-Christ*, qui marque une nouvelle étape (154 feuillets n. ch. et 19 cahiers) dans l'ambition typographique de Bréhan (on use d'un papier de meilleure qualité, du moins pour l'exemplaire conservé) tend plus à instruire qu'à édifier. On s'adresse ici, selon un procédé qui deviendra courant après la réforme tridentine, aux prêtres pauvres et mal formés, en leur proposant une sorte de manuel où la Bible est tout à la fois résumée et expliquée, «pour ce que les faitz de la Sainte Escripiture sont si grans que à paine humaine creature les peut comprendre, et mesmement simples gens qui n'ont eu et n'ont l'opportunité d'estudier». A eux donc est offert cet «extraict, tant du Vieulx comme du Nouveau Testament». Au moment où le texte parvient en Bretagne pour s'y voir réimprimer, il est déjà bien connu. A l'origine, c'est une traduction du latin commandée par le duc de Berry, de laquelle plusieurs libraires lyonnais font vers 1476-1480 diverses éditions. Et il est vrai que le public, quand un desservant pouvait gagner deux fois moins qu'un compagnon maçon, ne manquait pas. Parce que «plusieurs prestres et plusieurs aultres clers n'ont point les livres à leur aise, et pource que pour leur povreté ils ont petit estudié en la Sainte Escripiture, si ay voulu fourmer cestuy petit livre qui s'ensuit, lequel je appelle la *Vie de Jesuschrist*» expliquait l'auteur. Ce n'était pas être infidèle à son projet que de le prolonger en le donnant aux presses.

En juillet 1485, publication du neuvième titre, la *Coutume de Bretagne*. C'est la plus considérable, avec ses 29 cahiers et ses 236 feuillets, des impressions qui nous occupent. Paris avait donné cinq ans plus tôt la première édition de la *Coutume*. Le besoin, une certaine forme de fierté nationale, sont-ils à l'origine de cette initiative qui paraît bien proche de la précédente? Nous ne le savons pas. Malgré son intérêt intrinsèque, ce texte n'éclaire pas notre recherche.

Il en va autrement du *Secret des Secrets*, mince plaquette d'un cahier, qui renferme l'une des nombreuses versions populaires d'une prétendue lettre d'Aristote à Alexandre contenant des conseils de politique, de morale mais aussi de diététique et d'hygiène, qui appartient en vérité aux médecins arabes. Connue en Occident avant le XIII^e siècle, elle avait été

dédiée, dans sa traduction latine, à Gui de Valence, évêque de Tripoli, par un des clercs du nom de Philippe. Elle fut dès lors sans cesse traduite (et d'abord en espagnol sous le titre de *Poridad de las Poridades*) et commentée. Ici nous n'avons qu'un seul chapitre auquel le traducteur a ajouté une introduction personnelle où il distingue les différents tempéraments, le « colérique », le « sanguin », le « flematique » et le « merencolique ». Rien que de très ordinaire, et qui fixe le goût et les limites du savoir de notre Rohan.

Quand on aura indiqué qu'il s'imprima aussi à Bréhan la *Danse des Aveugles*, célèbre poème d'un rhétoricien fameux, Pierre Michaut (40 feuillets) et des *Lettres à Ramon, de Saint-Bernard* (4 feuillets), à des dates indéterminées, on aura sinon tout ce qu'il y a à savoir du moins d'entrevoir tout ce que la documentation subsistante connue nous permet d'entrevoir des productions des prototypographes bretons. Mais c'est assez pour que se dessine un peu mieux le portrait du mécène. Homme curieux mais qui savait, à la manière de Gargantua, sa première éducation trop courte; ouvert aux courants traditionnels de son temps sans refuser ce qui lui parvenait des modes lointaines; épris de belles-lettres, et plus encore soucieux du salut de son âme plutôt que de la santé de son corps. Et sans doute, par un geste de ferveur, persuadé qu'en confiant aux soins de l'« admirable invention » ceux des titres qu'il chérissait le plus fort, il les recommandait particulièrement aux siècles à venir. Le temps lui a donné raison.

*
**

Vouloir, c'est désormais chose entendue. Il fallait d'abord pouvoir. D'où vint l'aubaine? De la mer. On se l'est longtemps demandé et si la réponse fut telle, on le dut plus à l'intuition qu'à un commencement de preuve. Or il nous paraît que cette preuve existe. Fixons une fois encore les données reconstituables. Les imprimeurs de Bréhan disposent d'un matériel d'impression et non pas des moyens de le renouveler. Ils l'ont acquis ailleurs. La comparaison des caractères qu'ils emploient avec ceux utilisés vers 1480 à Oudernaarde par Arend de Keyser, en particulier dans la confection du *Cordiale Quattuor novissimorum*, publié dans cette dernière ville en 1481-1482, fait apparaître de troublantes ressemblances. Faut-il remonter à un atelier commun? La question est encore ouverte mais nous savons désormais où chercher, aux Pays-Bas plutôt qu'en Angleterre, à Paris ou à Lyon où rien de pareil ne se rencontre. Doit-on imaginer une étape normande? La chose est probable car Foucquet use d'un signe typique de cette région.

*
**

Un jour l'imprimerie s'en fut de Bréhan pour n'y plus revenir. Triste épilogue mais qui s'inscrivait dans la logique d'un développement qui avait un temps permis l'établissement pour ensuite précipiter sa fin. En des lieux autrement propices, je songe à l'atelier de la Sorbonne qui fonctionne à partir de 1470, le mouvement avait été semblable, presque synchrone. A l'origine, un mécénat, par la suite des marchands : « Ainsi, à une entreprise d'inspiration universitaire qui tenait du mécénat, succédait une affaire commerciale qui devait se suffire à elle-même dont l'ambition était plus de suivre le goût de la clientèle que de le former » (J. Veyrinforrer). Le drame de Bréhan est bien qu'après Rohan, il ne pouvait sur place se trouver d'éditeurs pour reprendre la tâche.

A son échelle, malgré son moment, cette histoire résume et bien sûr annonce ce qui sera au cours des siècles à venir l'impossible épopée de l'imprimerie provinciale, marquée tout au long échec (début du XVI^e siècle, années 1580-1620, fin du XVII^e siècle), où la responsabilité des hommes n'est pas engagée mais qui procèdent tous de l'empire de la diffusion sur l'édition. En dehors des voies royales et inexpugnables du grand commerce, il n'y avait, dès le XV^e siècle, pas place pour des concurrents marginalisés par l'espace, écartés des grands réseaux professionnels qui couvrent l'Europe dès Alde Manuce, et bien vite condamnés, faute de trésorerie suffisante.

En Bretagne, dès la fin du XV^e siècle, de grandes villes ou des communautés religieuses pourront bien relever le défi, il était perdu par avance. C'est pourquoi, plus qu'à une *Britannia typographica* qui ne peut offrir de cette nation qu'une image déformée et réductrice, il importe désormais de s'attacher à écrire l'histoire de la pénétration du livre en des lieux où il fut mieux et plus vite qu'ailleurs accueilli avec honneur. Lorsque Pierre Le Baud, en quête de documents pour rédiger son histoire, se fait ouvrir par la duchesse Anne toutes les archives et les bibliothèques du pays, il n'en visite pas moins de vingt, de Rennes à Quimper, et de Dol à Nantes. Nous ne sommes alors qu'en 1498. Qu'en est-il un siècle plus tard ? La richesse de la « librairie » de d'Argentré où lors de l'inventaire sont recensés des titres apparus à Paris quelques mois plus tôt seulement, suggère qu'on n'était pas alors moins gourmand de textes imprimés. Le rappeler, et si possible, préciser l'importance et la nature de cette « innutrition » en profondeur, aidera à rectifier le tableau trop sombre tiré de la lecture des catalogues de livres imprimés localement. Le moindre des paradoxes est que pareils amendements trouveront sans doute leurs arguments dans les comptes des libraires parisiens, rouennais, voire lyonnais ou vénitiens.

Michel SIMONIN